

NEWSLETTER

Sophie PANTEL, Députée de la Lozère – Serge Gayssot, suppléant

N°17 - Septembre 2026

Pour rappel, si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, vous pouvez vous [désinscrire en cliquant sur ce lien.](#)

Édito

Chères Lozériennes, chers Lozériens,

Cette rentrée parlementaire est particulièrement dense, avec plusieurs dossiers importants qui mobilisent pleinement mon activité de députée.

Le **28 septembre**, nous avons remis au **Premier ministre le rapport de la mission sur les feux de forêt**, fruit de six semaines d'auditions, de déplacements et de rencontres avec les acteurs de terrain. Ce travail m'a permis de faire remonter les réalités de nos territoires ruraux et de montagne et de formuler des propositions concrètes pour mieux prévenir, anticiper et combattre les incendies.

Dans quelques jours, je participerai également au **Congrès national des sapeurs-pompiers**, un rendez-vous important pour poursuivre les échanges avec celles et ceux qui sont en première ligne face aux risques et qui font vivre chaque jour notre modèle de sécurité civile. Je participe d'ailleurs à la table ronde : " le rôle de la sécurité civile avec le retour des conflits armés".

À l'Assemblée nationale, le **marathon budgétaire commence**. Dans les prochaines semaines, nous examinerons le budget de l'État et celui de la Sécurité sociale. Ces débats sont essentiels pour de nombreuses politiques publiques qui intéressent les Lozériennes et Lozériens.

Autre texte important : la proposition de loi portant une **réponse intégrale aux violences sexuelles et sexistes faites aux femmes et aux enfants**, portée par notre groupe Socialistes et apparentés. **Elle est l'aboutissement de deux années de travail** et vient d'être examinée en commission spéciale. Les débats se poursuivront prochainement dans l'hémicycle.

Enfin, je prépare actuellement avec **Didier Le Gac** nos travaux sur le texte relatif à la **simplification des normes applicables aux collectivités territoriales**. Notre objectif est de partir des réalités vécues par les élus locaux pour identifier les normes qui peuvent être simplifiées et faciliter concrètement l'action des collectivités.

J'ai également rencontré Monsieur **Jean-Baptiste Morinaud**, nouveau secrétaire général de la préfecture, à la suite du départ de Laure Trotin, et j'ai depuis eu l'occasion d'échanger avec lui à de nombreuses reprises sur les dossiers et enjeux de notre territoire.

Ces prochaines semaines seront donc particulièrement importantes. Du terrain à l'Assemblée nationale, je continuerai à porter la voix de la Lozère, à défendre ses spécificités et à travailler sur des réponses concrètes aux enjeux de notre territoire.

Bien à vous,
Sophie Pantel

Le dossier - Spécial Mission gouvernementale Sécurité Civile

Rapport de la mission gouvernementale - Agir dès aujourd'hui pour anticiper, prévenir, préparer, lutter et se relever face aux feux de forêt

Une responsabilité au service des territoires

À la suite des incendies qui ont marqué l'été 2026, le Gouvernement a confié à plusieurs parlementaires une **mission opérationnelle consacrée à la prévention, à l'anticipation, à la préparation, à la lutte et au relèvement face au risque incendie**.

J'ai eu l'honneur d'être désignée dans le cadre de ce travail transpartisan. Cette mission a constitué une étape importante dans le travail que je mène depuis plusieurs années sur les enjeux de **sécurité civile et de prévention des risques**.

La commande du Gouvernement était la suivante : écrire un titre 4 au projet de loi de modernisation de la sécurité civile et faire des propositions pour le PLF et le PLFSS.

Sur le terrain, au cœur des territoires touchés par les incendies

Dans le cadre de la mission sur les feux de forêt, les auditions et les déplacements sur le terrain se sont succédé ces dernières semaines. L'objectif est simple : **aller à la rencontre de celles et ceux qui vivent le risque incendie, interviennent lors des feux et œuvrent chaque jour à leur prévention**.

Après des déplacements dans des territoires fortement touchés, notamment dans les **Bouches-du-Rhône et le Var**, nous nous sommes rendus en Gironde et dans les Landes, avant de poursuivre nos travaux à Fontainebleau.

En Gironde, cette journée a été particulièrement riche. Nous avons rencontré **des élus, des forestiers, des acteurs de la Défense des forêts contre les incendies (DFCI), des**

Je n'ai pas non plus oublié les **particularités de nos territoires ruraux et de montagne**. Les distances, le relief, l'accessibilité des massifs, la dispersion de l'habitat, la disponibilité de la ressource en eau ou encore les conditions d'intervention des sapeurs-pompiers nécessitent des réponses adaptées. La politique de prévention et de lutte contre les incendies doit pouvoir prendre en compte cette diversité des territoires, notamment à travers la DFCI, les OLD et le volontariat.

Tout au long de cette mission, nous avons donc rencontré et entendu de nombreux acteurs : **élus locaux, services de l'État, sapeurs-pompiers, professionnels de la forêt, agriculteurs et acteurs de la prévention et de la gestion des risques...**

Le rapport de la mission est désormais remis. Il constitue l'aboutissement de six semaines de travail et formule des propositions concrètes destinées à **mieux anticiper le risque, renforcer la prévention, améliorer la préparation et adapter notre modèle de sécurité civile aux évolutions du risque incendie**.

Cette mission a également illustré ma conception du travail parlementaire. **Membre de l'opposition, je considère que notre responsabilité est aussi d'être utile à notre pays**. Le travail parlementaire, c'est défendre ses convictions, mais aussi savoir dialoguer, travailler au-delà des clivages et construire des compromis lorsqu'ils permettent de faire avancer l'intérêt général.

Je souhaite désormais que les propositions formulées puissent être retenues par le Gouvernement et contribuer à renforcer durablement notre

sapeurs-pompiers ainsi que le corps préfectoral. Ces échanges permettent de mieux comprendre les réalités auxquelles sont confrontés les territoires et de faire remonter des propositions directement issues du terrain.

Une réunion de travail importante s'est également tenue avec **le ministre Mathieu Lefèvre**, afin de partager les premiers enseignements de ces déplacements et de poursuivre le travail autour des propositions qui pourront nourrir la mission.

Nous avons aussi rencontré des personnes sinistrées par les incendies. **Beaucoup de dignité, d'émotion et de témoignages** qui rappellent, au-delà des chiffres et des dispositifs, ce que représentent concrètement ces incendies pour celles et ceux qui voient leur environnement, parfois leur habitation ou leur activité, directement touchés.

Le passage par **la commune du Porge** a également été particulièrement marquant avec la rencontre avec des sinistrés. Les paysages ravagés témoignent encore de la violence des épisodes traversés et de l'ampleur des dégâts.

Ces déplacements sont indispensables : **ils permettent de confronter les politiques publiques aux réalités du terrain et de construire des propositions à partir de l'expérience de ceux qui font face au risque au quotidien**.



capacité collective à faire face aux incendies.

Le Premier Ministre

- 7 8 4 / 2 6 5 6

Paris, le 11 AOUT 2026

Madame la Députée,

L'intensification des effets du changement climatique expose désormais notre pays à des saisons de feux de forêt d'une ampleur inédite. L'année 2026 est d'ores-et-déjà marquée par une saison particulièrement intense, caractérisée par des conditions météorologiques exceptionnelles, une simultanéité de foyers majeurs sur plusieurs territoires et un nombre d'hectares parcourus par le feu inédit depuis plusieurs décennies. Les dégâts touchant les bâtiments ne sont pas non plus comparables aux repères classiques.

Grâce à la mobilisation des sapeurs-pompiers, de la brigade des militaires de la sécurité civile, des personnels de l'État, des collectivités territoriales, des associations agréées de sécurité civile, des forces de sécurité intérieure ainsi que de nos partenaires européens dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union, notre pays a pu faire face à des situations d'une intensité remarquable. Je tiens à saluer cet engagement, qui illustre la robustesse de notre modèle de sécurité civile tout en mettant en évidence la nécessité de poursuivre son adaptation face à des risques naturels appelés à s'aggraver.

Ainsi, cette saison particulièrement difficile ne doit pas être regardée comme ayant un caractère exceptionnel, mais bien comme la préfiguration du contrat opérationnel auquel il convient de se préparer dans les années futures, en définissant une stratégie reposant sur l'anticipation, la prévention, la préparation, la lutte et le relèvement.

Cette exigence est au cœur des travaux engagés par le Gouvernement à la suite du Beauvau de la sécurité civile. Pendant un an, cette démarche de concertation a permis de réunir l'ensemble des acteurs de la sécurité civile autour d'un objectif commun : bâtir un modèle plus résilient et adapté aux défis auxquels notre pays est confronté. Les conclusions de cette concertation ont suscité des attentes fortes auxquelles le Gouvernement souhaite apporter une traduction concrète. C'est dans cette perspective qu'a été préparé un projet de loi de modernisation de la sécurité civile, destiné à mettre en œuvre les propositions de nature législative issues de la concertation.

Je souhaite que vous puissiez contribuer à ces travaux législatifs en conduisant une mission ayant pour objectif de faire émerger de nouvelles dispositions visant à compléter ce projet de loi dans sa dimension « feux de forêt ». Plus concrètement, sur la base notamment du retour d'expérience des feux d'importance de cette saison 2026, cette mission permettrait de l'enrichir avec un nombre raisonnable d'articles et quelques mesures fortes dans un titre dédié à « l'anticipation, la prévention, la préparation, la lutte et le relèvement face au risque de feux de végétation et notamment les feux de forêts ».

Madame Sophie PANTEL
Députée
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75007 PARIS

Consulter l'intégralité de la lettre de mission

Remise du rapport de la mission feux de forêt au Premier Ministre

Le 28 septembre, nous avons remis au Premier ministre le rapport de la mission gouvernementale sur les feux de forêt, après plusieurs semaines d'auditions, de déplacements sur le terrain et de contributions des acteurs locaux.

Le rapport rassemble **32 propositions législatives rédigées** pour mieux anticiper, prévenir, préparer, combattre les incendies et accompagner les territoires après les sinistres. Il s'articule autour de cinq priorités : **renforcer la prévention, mieux anticiper les crises, adapter les moyens aux feux extrêmes, préparer le relèvement et**

Les contributions de la Lozère pour mieux répondre au risque incendie

Dans le cadre de cette mission sur les feux de forêt, je souhaitais que **la parole des territoires ruraux et de montagne soit pleinement entendue.**

De nombreux lozériens : maires et élus locaux, habitants, éleveurs, forestiers, acteurs institutionnels et sapeurs-pompiers, m'ont ainsi fait parvenir leurs **contributions, leurs retours d'expérience et leurs propositions** sur la prévention et la gestion du risque incendie et je les en remercie sincèrement.

Ces remontées de terrain sont précieuses. Elles permettent de faire connaître les réalités auxquelles sont confrontées nos communes : **l'étendue des territoires à surveiller, les difficultés d'accès, les enjeux liés à la ressource en eau, la prévention, les moyens disponibles ou encore les conditions d'intervention des sapeurs-pompiers.**



refonder le financement et la gouvernance de la sécurité civile.

Nous proposons notamment une **programmation pluriannuelle des moyens de sécurité civile**, le renforcement des obligations de débroussaillage, le développement des infrastructures de défense des forêts contre l'incendie, la modernisation des moyens aériens et une meilleure prise en compte de l'agriculture et du pastoralisme dans la prévention.

Le rapport intègre également **10 amendements au PLF et 6 au PLFSS**.

Lors de la remise du rapport, le **Premier ministre a donné son accord à notre proposition de dégager des moyens supplémentaires pour les SDIS en agissant sur la TSCA**.

C'est une proposition que je défends depuis plusieurs années, avec des amendements déposés à **chaque budget depuis 2024** pour faire évoluer le périmètre et le taux de la TSCA.

Je me réjouis de cette première avancée et j'attends désormais les arbitrages du Gouvernement sur les autres propositions de la mission.



[Consulter le rapport de la mission gouvernementale](#)

Dossiers d'actualité

🌾 **Plus d'un milliard d'euros pour accompagner les agriculteurs face à la sécheresse**

⚖️ **Proposition de loi intégrale pour mieux lutter contre les violences sexuelles et sexistes**

Face à l'ampleur exceptionnelle des épisodes de sécheresse et de canicule qui ont touché notre agriculture cet été, l'État a annoncé un **plan CASI (Climat, Adaptation, Sécheresse, Incendies)** doté de plus d'un milliard d'euros pour soutenir les exploitations les plus durement touchées et permettre la reprise de la production.

Je sais combien cette situation pèse sur les exploitations lozériennes, notamment pour nos éleveurs confrontés à la dégradation des prairies et au manque de fourrage. Ce plan doit permettre d'apporter des réponses rapides aux difficultés de trésorerie, tout en préparant la prochaine campagne.

Parmi les principales mesures annoncées :

- **Accélérer l'indemnisation des pertes** au titre de l'Indemnisation de solidarité nationale (ISN), avec des procédures simplifiées et la possibilité de verser des paiements partiels aux exploitants non assurés.
- **Porter de 70 % à 80 % le plafond des acomptes d'ISN** pour les exploitants assurés, afin qu'ils puissent disposer plus rapidement de leur indemnisation.
- **Alléger les charges des exploitations touchées**, notamment grâce au dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties et au renforcement de la prise en charge des cotisations sociales par la MSA.
- **Relancer la production** grâce à un fonds de réarmement agricole permettant notamment de financer l'achat de fourrages, de semences ou de plants, avec un volet spécifique pour les exploitations touchées par les incendies.



Depuis deux ans, le groupe **Socialistes et apparentés** travaille à construire une réponse globale aux violences sexuelles et sexistes faites aux femmes et aux enfants. La proposition de loi examinée cette semaine en Commission spéciale constitue **l'aboutissement de ce travail**, mené avec les associations et les acteurs engagés sur le terrain.

Ce texte vise à apporter une réponse complète, en agissant à la fois sur **la prévention, la protection des victimes, l'accompagnement et la réponse judiciaire**.

L'examen en commission a permis d'enrichir et de faire évoluer la proposition de loi, avec notamment des avancées concernant la **prévention des violences dans le monde du travail**, la protection des femmes étrangères victimes de violences, les violences obstétricales et gynécologiques ou encore la lutte contre le proxénétisme et l'achat d'actes sexuels en ligne.

Le texte renforce également **le parcours des victimes et la réponse judiciaire**, avec notamment des unités spécialisées et des dispositifs mieux adaptés aux violences sexuelles et intrafamiliales.

Les débats ont également permis de faire évoluer les dispositions concernant les élèves, avec notamment un accès à un

- **Mieux prendre en compte les conséquences du changement climatique**, avec le passage à une moyenne de référence calculée sur 8 ans à compter de la campagne 2027.
- **Prolonger certaines aides**, notamment pour l'achat d'engrais azotés et de carburant agricole, afin d'accompagner les exploitations dans la préparation de la prochaine campagne.
- **Réduire les contraintes administratives**, avec une accélération de la généralisation du contrôle unique et une adaptation des contrôles aux conséquences de la sécheresse et de la canicule.

Le plan prévoit également de **pérenniser les cellules départementales sécheresse**, afin de maintenir une coordination étroite entre les services de l'État, les chambres d'agriculture, la MSA, les collectivités et les organisations professionnelles.

Je serai attentive à la mise en œuvre concrète de ces mesures en Lozère et à ce que les exploitations qui en ont besoin puissent effectivement bénéficier des dispositifs prévus.

[Consulter le plan CASI](#)



Des travaux d'urgence pour sécuriser la ligne du Cévenol

SNCF Réseau m'a informée de la nécessité de réaliser **des travaux d'urgence dans le tunnel des Fagoux**, situé entre La Bastide-Puylaurent et Villefort, sur la ligne du Cévenol Nîmes–La Bastide–Langogne.

Lors de visites d'inspection réalisées en mai dernier, une **évolution importante et rapide des désordres** a été constatée dans le tunnel, avec un état particulièrement dégradé au niveau des 50 premiers mètres côté tête Nord. Cette

adulte de confiance identifié et à un personnel de santé de l'Éducation nationale, ainsi que la proposition d'un entretien individuel annuel.

À l'issue de ces travaux, **la proposition de loi a été adoptée en Commission spéciale**. Elle doit désormais être examinée en séance publique à l'Assemblée nationale.

Après deux années de travail, je continuerai à défendre ce texte pour que cette ambition puisse désormais se traduire concrètement dans la loi.



Agir pour réduire les déchets plastiques et améliorer le recyclage

La réduction des déchets plastiques et le développement de l'économie circulaire sont des enjeux environnementaux majeurs. Dans le cadre du **plan Plastique**, le Gouvernement souhaite faire évoluer les règles applicables à la filière des emballages ménagers, des papiers et des imprimés afin de renforcer les actions de prévention, de réemploi et de recyclage.

Le projet d'arrêté actuellement soumis à la consultation du public prévoit plusieurs évolutions importantes, qui entreront en vigueur à partir du **1er janvier 2027**.

Trois priorités sont mises en avant :

- **Réduire les emballages inutiles et favoriser l'éco-conception**, notamment avec le renforcement des pénalités sur certains emballages en plastique, en particulier les petits emballages pour boissons, et la création d'une pénalité pour les emballages considérés comme inutiles ou excessifs.
- **Développer le réemploi** en accompagnant davantage les acteurs de la filière. Une enveloppe de **50 millions d'euros est prévue en 2027** pour soutenir le

situation faisait peser un risque de chute de moellons sur la voie et les trains.

Pour garantir la sécurité des circulations, **des travaux de confortement structurel vont donc être réalisés en urgence**, notamment par la mise en place de chemisages en béton projeté armé sur les zones les plus dégradées de la voûte.

Ces travaux, d'un montant estimé à **1 million d'euros**, nécessiteront une interruption totale des circulations ferroviaires entre **Villefort et La Bastide-Puylaurent du 5 octobre au 6 novembre 2026**.

Cette interruption intervient alors qu'un autre chantier est déjà programmé sur la ligne : **le renouvellement de 2 800 traverses entre La Bastide-Puylaurent et Langogne**, du 28 septembre au 27 novembre, pour un investissement de **900 000 euros**, financé par l'État, la Région Occitanie et SNCF Réseau.

Je suis particulièrement attentive à ce que ces travaux, indispensables à la sécurité et à la pérennité de la ligne, soient réalisés dans les meilleurs délais tout en limitant autant que possible leur impact sur les voyageurs.

Pendant cette période, **une substitution par autocars est mise en place au nord de Génolhac** pour les trains concernés, afin de maintenir les possibilités de déplacement vers **Mende et Clermont-Ferrand depuis le littoral méditerranéen**. Des services spécifiques sont également prévus pour les élèves internes en Lozère les lundis, vendredis et dimanches.

Je resterai attentive aux conditions de transport proposées pendant cette période de travaux, particulièrement pour les usagers réguliers et les élèves qui empruntent cette ligne.

👉 **Pour suivre les horaires et les adaptations du plan de transport :**

fonctionnement des dispositifs de réemploi, en complément des financements déjà consacrés à leur développement.

- **Améliorer la collecte et le recyclage dans les territoires**, en donnant davantage de moyens aux collectivités pour adapter les dispositifs aux réalités locales : amélioration des points d'apport volontaire et de la collecte en porte-à-porte, optimisation du tri, développement du tri dans les espaces publics ou encore accompagnement de la tarification incitative.

Pour accompagner cette transformation, une enveloppe de **150 millions d'euros par an est prévue entre 2027 et 2029** afin de soutenir l'amélioration des performances de collecte et de tri dans les territoires.

Le projet prévoit également de renforcer les dispositifs permettant d'accompagner les collectivités dans cette transition et d'améliorer progressivement les performances de recyclage, notamment pour les plastiques et l'aluminium.

La consultation publique sur ce projet d'arrêté constitue une étape importante avant son adoption. **La transition écologique doit aussi être pensée à l'échelle de nos territoires**, en tenant compte de leurs réalités et de leurs capacités d'action.

👉 **Je vous invite à consulter le projet d'arrêté et à participer à la consultation publique.**

Lipoedème : poursuivre le travail pour une meilleure reconnaissance

Après avoir porté une **proposition de résolution européenne (PPRE) consacrée au lipoedème**, je poursuis aujourd'hui ce travail avec la préparation d'une **proposition de loi (PPL)** dédiée à

La Lozère au rendez-vous de "Septembre Bouge"



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

La Ministre

Paris, le

13 AOÛT 2026

Madame la Députée, *ma chère Sophie,*

Pour prolonger l'élan suscité par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Gouvernement lance, en septembre 2026, la première édition du Mois de l'Activité Physique et Sportive, intitulé « **Septembre Bouge** ».

Inspirée de la dynamique du Mois sans tabac, cette initiative nationale a pour ambition de promouvoir durablement la pratique de l'activité physique et sportive et d'en faire un réflexe du quotidien pour toutes les Françaises et tous les Français. Elle s'inscrit pleinement dans le cadre de la nouvelle **Stratégie nationale Sport-Santé**, présentée conjointement avec le ministère chargé de la Santé en septembre 2025.

Organisée à l'occasion de la rentrée sportive, période propice à la reprise ou à la découverte d'une activité physique et/ou sportive, cette opération vise à faire du sport un levier essentiel de santé, de prévention et de bien-être.

De l'Hexagone aux Outre-mer, la tournée « **Septembre Bouge** » parcourera la France pendant près d'un mois en faisant étape dans 18 villes, dont la commune de **Marvejols**, dans votre département, le **12 septembre 2026**.

À cette occasion, un village dédié proposera gratuitement des ateliers de prévention, des démonstrations et des initiations sportives accessibles à toutes et à tous.

Je sais pouvoir compter sur votre soutien afin de contribuer pleinement à la réussite de cette étape organisée en **Lozère**.

À cet égard, M. Félix CARON, Conseiller en charge du Parlement, des Outre-mer et des Équipements sportifs (06 40 31 54 87 / felix.caron@jeunesse-sports.gouv.fr) et M. Adrien DEPRez, Conseiller en charge du développement des pratiques, du sport-santé et du handicap (06 12 48 57 68 / adrien.deprez@jeunesse-sports.gouv.fr), demeurent à votre disposition si vous souhaitez participer à cet événement ou disposer d'informations complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de ma respectueuse considération.

Marina FERRARI

Marina FERRARI

Madame Sophie PANTEL
Députée de la Lozère
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

95, avenue de France
75009 PARIS CEDEX 13

*Tes heureux de donner suite à notre
convocation et que la Lozère puisse
accueillir une étape de septembre
Bouge.
Amitiés - Marina.*

Le 12 septembre dernier, **Marvejols a accueilli une étape de la première édition de « Septembre Bouge »**, le Mois de l'Activité Physique et Sportive lancé par le Gouvernement.

Je suis particulièrement heureuse que la Lozère ait pu prendre part à cette opération nationale. J'avais en effet sollicité la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative pour que notre département puisse être retenu, en mettant en avant **la richesse de nos activités de pleine nature, le dynamisme de notre tissu associatif et l'engagement de nos bénévoles**.

Cette démarche avait notamment été portée avec le **Comité Départemental Olympique et Sportif de la Lozère (CDOS)**, avec Catherine Trauchessec, Séverine Marcillac et Michel Valette, qui avaient pu présenter à la ministre la vitalité du mouvement sportif lozérien et

cette maladie encore trop souvent méconnue.

L'objectif est de franchir une nouvelle étape pour **améliorer la reconnaissance du lipœdème et la prise en charge des personnes qui en souffrent**, en apportant des réponses concrètes aux difficultés qu'elles rencontrent dans leur parcours de soins.

Ce texte est actuellement en préparation avec les parlementaires et les acteurs concernés.

Nous souhaitons désormais **pouvoir l'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale dans le cadre de la niche parlementaire de notre groupe**, afin que ces enjeux puissent faire l'objet d'un véritable débat dans l'hémicycle.

Ce travail s'inscrit dans la continuité des échanges engagés ces derniers mois avec les personnes concernées et les professionnels mobilisés sur cette question.



Une entrepreneure lozérienne parmi les 101 Femmes Entrepreneures 2026

Je tiens à saluer la mise à l'honneur d'**Audrey Batigne, fondatrice de La Cuisine d'Audrey**, qui représente cette année la Lozère dans le cadre du concours national « **101 Femmes Entrepreneures** ».

Pour sa troisième édition, ce concours porté par l'État et Bpifrance met à l'honneur **101 femmes, une par département**, afin de valoriser la diversité des parcours entrepreneuriaux et des projets qui voient le jour partout en France.

Cette reconnaissance est aussi celle de notre territoire. **En Lozère, comme ailleurs, des femmes entreprennent, créent, innovent et participent pleinement au dynamisme**

notre capacité à accueillir ce type d'événement.

À Marvejols, cette journée a permis de proposer **des animations sportives gratuites, des initiations, des démonstrations et des ateliers de prévention**, accessibles à toutes et tous. Au-delà de cette journée, je veux surtout saluer **le travail quotidien de nos clubs, de nos associations, de nos éducateurs, de nos bénévoles et de nos collectivités**. Ils permettent à chacun, quel que soit son âge ou son niveau, de pratiquer une activité physique et de faire vivre le sport dans nos territoires.

Le sport est un formidable outil de **santé, de bien-être, de lien social et de cohésion**, et je continuerai à défendre sa place dans nos territoires ruraux.

Cette étape à Marvejols aura été une belle occasion de mettre en lumière **le savoir-faire et l'énergie du mouvement sportif lozérien**.

économique local. Leur parcours mérite d'être encouragé et rendu visible.

Les 101 lauréates ont été réunies à Paris les **7 et 8 septembre** pour deux journées consacrées à l'entrepreneuriat : rencontres, partage d'expérience, formations, mentorat, accompagnement à l'ingénierie financière et mise en réseau avec d'autres entrepreneures.

Au-delà de la reconnaissance, ce concours permet ainsi aux lauréates de bénéficier d'un réseau et de dispositifs d'accompagnement pour **consolider leur activité et donner de nouvelles perspectives à leur projet**.

Je veux féliciter Audrey Batigne pour cette distinction et, à travers elle, saluer **toutes les Lozériennes qui font le choix d'entreprendre**. Dans nos territoires ruraux, l'entrepreneuriat féminin est une véritable richesse : il contribue à faire vivre nos communes, à créer de l'activité et à construire de nouveaux projets.

Je continuerai à défendre des dispositifs qui permettent à celles et ceux qui souhaitent entreprendre en Lozère de pouvoir être accompagnés, financés et de développer leur activité dans les meilleures conditions.

Les dernières questions écrites déposées

- Télécommunications: **implantation d'antennes-relais de téléphonie mobile sans concertation préalable avec les habitants**
- Justice : **orientations budgétaires de la protection juridique des majeurs** dont la réponse a été publiée
- Handicap : **accessibilité de l'audiovisuel pour les malvoyants**
- Professions et activités sociales : **décrochage des grilles salariales dans le secteur médico-social**
- Radio : **rétablissement de la fréquence de France Musique en Lozère**

Actualité en Lozère



27 septembre 2026

Les Rencontres du
Pastoralisme en Causses
et Cévennes



26 septembre 2026

Les Kiwanis réunis en
Lozère pour leur
cérémonie de passation



25 septembre 2026

Départ de Laure Trotin,
secrétaire générale de la
préfecture



25 septembre 2026

Matinale des Maires à
Marvejols



22 septembre 2026

Visite de l'usine d'Arcelor
Mittal avec l'AFEP



19 septembre 2026

Retrouvailles avec le
réseau des
ambassadeurs
économiques de Lozère



19 septembre 2026

Concours Aubrac
d'Aumont aux côtés des
éleveurs



19 septembre 2026

Festival Phot'Aubrac sous
le thème "Terre de
Partages"



18 septembre 2026

Saint-Germain-du-Teil :
hommage à l'abbé Oziol



18 septembre 2026

Visite de la ministre
déléguee chargée de la
Citoyenneté



17 septembre 2026

Semaine de la mobilité
douce



17 septembre 2026

Salon des Maires 2026 à
Mende



12 septembre 2026

Ouverture de la saison
des Scènes croisées au
domaine des Boissets



12 septembre 2026

Septembre Rouge à
Marvejols



11 septembre 2026

10 ans de la coopérative
CELIA



5 septembre 2026

Inauguration à Bourgs-
sur-Colagne en présence
de Carole Delga



5 septembre 2026

Inauguration du moulin de
la Goutelle



4 septembre 2026

Matinale des Maires à
Saint-Chély-d'Apcher



2 septembre 2026

Visite d'Emmanuel
Macron à Mende



29 août 2026

20ème anniversaire de
48FM

Actualité à Paris



28 septembre 2026

Remise du rapport
gouvernemental Sécurité
Civile au Premier Ministre

Voir toute l'actualité à Paris

**Sophie Pantel, Députée de la Lozère - Serge
Gayssot, suppléant**

19 allée Piencourt, 48000, Mende

Site web : sophiepantel48.fr - [Contact](#)

Photos : Sophie Pantel - Canva

Suivez moi sur Facebook



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email parce que vous vous
êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)